

Programme coordonné de financement des actions individuelles et collectives 2016 – 2020

*Conférence des financeurs
de la prévention
de la perte d'autonomie
des personnes âgées
de Seine-Saint-Denis*



Axe 1 : accès aux équipements et aux aides techniques individuelles

Orientation – favoriser l'accès aux équipements et aux aides techniques individuelles

Action 1 : Réaliser une plaquette à destination des personnes âgées et des professionnels

Descriptif	• Plaquette recensant les principales natures d'aides techniques, les lieux ressources et les modalités de financement
Public visé	• Personnes âgées et professionnels
Acteurs	• DPAPH – MSA – AGIRC ARRCO – CNAV – ANAH - CRAMIF
Moyens/ modalités	• Groupe de travail
Montant financier attribué	• 5 000 €
Calendrier	• Fin 2017

Action 2 : Favoriser les compétences nécessaires à la préconisation des aides

Descriptif	• Expérimentation d'une équipe de soutien mobile (ergothérapeute) venant en appui des professionnels (évaluatrices médico-sociale APA)
Public visé	• Personnes âgées
Acteurs	• AGIRC ARRCO
Moyens/ modalités	• Convention
Montant financier attribué	• 37 500 €
Calendrier	• 2017

Action 3 : Financer des aides techniques éligibles aux fonds de la conférence des financeurs

Descriptif	• Fonds mobilisables dès lors que le plan d'aide APA ou du PAP est saturé
Public visé	• Personnes âgées
Acteurs	• DPAPH, CNAV, MSA, AGIRC ARRCO, ANAH
Moyens/ modalités	• Groupe de travail déterminant une liste d'aides techniques éligibles et des plafonds de montant • Etudier l'opportunité d'une convention de délégation de gestion pour les GIR 5 et 6
Montant financier attribué	• Enveloppe à définir
Calendrier	• 2017 (vote des critères en juin 2017)

Axe 2 : l'attribution du forfait autonomie

Orientation – attribuer le forfait autonomie

Action : Financer des actions individuelles et collectives de prévention des résidences autonomie

Descriptif	Proposer des actions portant sur : <ul style="list-style-type: none">• l'entretien ou le maintien des facultés physiques, cognitives, sensorielles, motrices et psychiques• la nutrition, la diététique, la mémoire, le sommeil, les activités physiques et sportives, l'équilibre et la prévention des chutes• le repérage et la prévention des difficultés sociales et de l'isolement social, le développement du lien social et de la citoyenneté• l'information et le conseil en matière de prévention de santé et de l'hygiène• la sensibilisation à la sécurisation du cadre de vie et le repérage des fragilités
Public visé	<ul style="list-style-type: none">• Personnes âgées résidant en résidence autonomie
Acteurs	<ul style="list-style-type: none">• 36 résidences autonomie de Seine-Saint-Denis
Porteur de l'action	<ul style="list-style-type: none">• Département
Moyens/ modalités	<ul style="list-style-type: none">• Rencontre en juillet et août 2016 avec les résidences autonomie• Recensement des actions de prévention grâce à des fiches action renseignée par les résidences autonomie• Répartition équitable de l'enveloppe en fonction du nombre de résidences autonomie et du nombre de places autorisées
Montant financier attribué	<ul style="list-style-type: none">• 659 952 € / an
Calendrier	<ul style="list-style-type: none">• 2016-2017

Axe 3 : la coordination et l'appui des actions de prévention mises en œuvre par les services d'aide et d'accompagnement à domicile intervenant auprès des personnes âgées

Orientation – proposer des actions collectives de prévention de la perte d'autonomie

Action :	
Descriptif	•
Public visé	•
Acteurs	•
Moyens/ modalités	• Groupe de travail • Réaliser un cahier des charges en vue d'un appel à projets
Montant financier attribué	•
Calendrier	• 2017

Axe 4 : la coordination et l'appui des actions de prévention mises en œuvre par les services polyvalents d'aide et de soins à domicile intervenant auprès des personnes âgées

Orientation – Proposer des actions collectives de prévention de la perte d'autonomie

Action : Financer des actions collectives de prévention proposées par les SPASAD

Descriptif	<ul style="list-style-type: none">• Faciliter le financement d'actions de prévention donnant aux SPASAD les moyens d'exercer leur rôle de repérage et de prévention de la perte d'autonomie des personnes fragiles
Public visé	<ul style="list-style-type: none">• Personnes âgées vivant à domicile
Acteurs	<ul style="list-style-type: none">• CCAS de Pantin• CCAS d'Aubervilliers
Porteur de l'action	<ul style="list-style-type: none">• Département
Moyens/ modalités	<ul style="list-style-type: none">• Recensement des actions collectives de prévention auprès des SPASAD• Renseignement par les SPASAD de fiches action
Montant financier attribué	<ul style="list-style-type: none">• 5 900 € en 2017 pour le CCAS de Pantin• 5 000 € en 2016 et 10 000 € en 2017 pour le CCAS d'Aubervilliers
Calendrier	<ul style="list-style-type: none">• 2016-2017

Axe 5 : le soutien aux actions d'accompagnement des proches aidants des personnes âgées en perte d'autonomie

Orientation 1 – favoriser le repérage des aidants

Action : Identifier les aidants

Descriptif	Réaliser un diagnostic permettant : <ul style="list-style-type: none">• D'identifier les aidants et leurs besoins sur la base d'un réseau interinstitutionnel à l'échelle du département et leur proposer un soutien individualisé et/ou collectif• D'identifier les actions en direction des proches aidants Ce diagnostic permettra de cartographier les actions de soutien existantes, d'identifier les besoins par bassin territorial (le département est partagé en 4 bassins territoriaux) et, à terme, de réaliser un outil de recueil des données à disposition des professionnels
Acteurs	<ul style="list-style-type: none">• DPAPH
Moyens/ modalités	<ul style="list-style-type: none">• Recrutement d'une stagiaire pendant une période de 6 mois• S'appuyer sur les communes, les CLIC, les assistantes sociales de la CRAMIF, les travailleurs sociaux des hôpitaux, France Alzheimer, CCAS, SIAD, SSAD
Montant financier attribué	<ul style="list-style-type: none">• 0 € (financement de 8 000 €, section IV convention CNSA)
Calendrier	<ul style="list-style-type: none">• 2017

Axe 5 : le soutien aux actions d'accompagnement des proches aidants des personnes âgées en perte d'autonomie

Orientation 2 – informer, sensibiliser et orienter les aidants

Action 1 : Réaliser une plaquette d'information

Descriptif	Communiquer des informations sur : <ul style="list-style-type: none">• Les lieux ressources• Les différents dispositifs d'accompagnement• Les modalités de relais et de répit• Les loisirs, la vie culturelle
Public ciblé	<ul style="list-style-type: none">• Aidants
Acteurs	<ul style="list-style-type: none">• DPAPH, CRAMIF, CNAV, MFIF, MSA, MAIA sud-est
Porteur	<ul style="list-style-type: none">• Département
Moyens/ modalités	<ul style="list-style-type: none">• Groupe de travail
Montant financier attribué	<ul style="list-style-type: none">• 5 000 €
Calendrier	<ul style="list-style-type: none">• 2017

Action 2 : Organiser un forum interinstitutionnel des aidants ou une conférence sur les aidants

Descriptif	Organiser des événements permettant aux aidants de : <ul style="list-style-type: none">• S'informer• Trouver des conseils pour mieux vivre au quotidien• Rencontrer des professionnels et des associations L'objectif est de réaliser un forum ou une conférence par bassin gérontologique avec portage d'une commune et des acteurs locaux
Public ciblé	<ul style="list-style-type: none">• Aidants
Acteurs	<ul style="list-style-type: none">• CNAV, MSA, MFIF, DPAPH, CPAM, Agirc-Arrco
Porteur de l'action	<ul style="list-style-type: none">• Pilotage par un organisme avec contribution des autres
Moyens/ qualité	<ul style="list-style-type: none">• Portage par un organisme, une commune et acteurs locaux
Montant financier attribué	<ul style="list-style-type: none">• 20 000 € / an
Calendrier	<ul style="list-style-type: none">• 2017-2018

Axe 5 : le soutien aux actions d'accompagnement des proches aidants des personnes âgées en perte d'autonomie

Orientation 3 – accompagner les aidants

Action 1: Elargir à un autre territoire l'action « accompagner les aidants du diagnostic des maladies neuro-dégénératives au soutien »

Descriptif	<ul style="list-style-type: none">• Les aidants sont repérés dès le diagnostic de l'aidé lors des consultations au sein de l'hôpital. Les aidants sont ensuite orientés vers une structure pour une évaluation de ses attentes et de ses besoins avant d'être mis en relation avec l'institution ou le service le plus adapté.
Public ciblé	<ul style="list-style-type: none">• Aidants
Acteurs	<ul style="list-style-type: none">• DPAPH, CNAV, ARS
Porteur de l'action	<ul style="list-style-type: none">• CNAV
Moyens/modalités	<ul style="list-style-type: none">• S'appuyer sur le bilan de l'expérimentation de l'action réalisée actuellement avec le GHI du Raincy-Montfermeil• Identifier un hôpital pouvant porter l'action
Montant financier attribué	<ul style="list-style-type: none">• 20 000 € (cofinancement CNAV et ARS)
Calendrier	<ul style="list-style-type: none">• 2017-2018

Action 2 : Proposer des actions de médiation et de soutien psychologique aux personnes âgées maltraitées et leurs aidants proches (via 3977 ou RESAD)

Descriptif	<ul style="list-style-type: none">• Mettre en place un soutien psychologique et/ou une médiation familiale pour prévenir les risques et soutenir les personnes maltraitées
Public ciblé	<ul style="list-style-type: none">• Aidants et personnes âgées
Porteur de l'action	<ul style="list-style-type: none">• Département
Moyens	<ul style="list-style-type: none">• Appel à projets
Montant financier attribué	<ul style="list-style-type: none">• 5 000 €/an (médiation familiale)• 10 200 €/an (soutien psychologique)
Calendrier	<ul style="list-style-type: none">• 2017

Action 3 : Proposer des théâtres forum

Descriptif	<ul style="list-style-type: none">• Grâce à des scènes jouées par des acteurs puis par le public, ce théâtre participatif permet aux aidants de trouver des solutions aux problèmes soulevés. Il s'agit d'une technique participative qui permet aux aidants d'intervenir à des moments clés des scènes où ils penseraient pouvoir dire ou faire quelque chose qui pourraient infléchir le cours des choses.
Public ciblé	<ul style="list-style-type: none">• Aidants et personnes âgées
Acteurs	<ul style="list-style-type: none">• DPAPH, CNAV, MSA, CPAM, CRAMIF
Porteur de l'action	<ul style="list-style-type: none">• CRAMIF
Moyens/modalités	<ul style="list-style-type: none">• Appel à projets
Montant financier attribué	<ul style="list-style-type: none">• 10 000 € (4 * 2 500 €)
Calendrier	<ul style="list-style-type: none">• 2017

Axe 5 : le soutien aux actions d'accompagnement des proches aidants des personnes âgées en perte d'autonomie

Orientation 4 – favoriser la relation aidants-aidés

Action : Proposer des activités partagées entre les aidants et les aidés

Descriptif	<ul style="list-style-type: none">• Permettre aux aidants et aux aidés de partager des moments de convivialité autour d'activités physiques adaptées, culturelles, de loisirs...
Public ciblé	<ul style="list-style-type: none">• Aidants et personnes âgées
Porteurs	<ul style="list-style-type: none">• Département (DPAPH-DCPSL), MSA
Moyens/ modalités	<ul style="list-style-type: none">• Expérimentation d'un partenariat de la DCPSL avec la FSGT (activités sportives) sur les villes de Stains, Bobigny et Bondy• Expérimentations activités MSA
Montant financier attribué	<ul style="list-style-type: none">• 20 000 € (3 villes * 5 000 € + 5 000 €)
Calendrier	<ul style="list-style-type: none">• 2017

Axe 6 : le développement d'autres actions collectives de prévention

Orientation 1 – prévention en matière de santé

Action 1 : Promouvoir une alimentation favorable à la santé (Dénutrition/obésité)

Descriptif	• Mettre en place des actions favorisant une alimentation adaptée afin de prévenir les risques de dénutrition ou d'obésité
Public ciblé	• Personnes âgées
Porteur	• Attributaire délégation de gestion
Moyens/ modalités	• Convention
Montant financier attribué	• Enveloppe déléguée
Calendrier	• 2017

Action 2 : Promouvoir la santé bucco-dentaire

Descriptif	• Préserver le capital santé bucco-dentaire des personnes âgées en encourageant les comportements favorables à la santé (équilibre alimentaire, nutrition et hygiène bucco-dentaire)
Public ciblé	• Personnes âgées des foyers de travailleurs migrants et des résidences autonomie
Porteur	• Département (DPAS)
Moyens/ modalités	• Appel à projets
Montant financier attribué	• 22 000 €/an
Calendrier	• 2017-2019

Action 3 : Prévenir et accompagner les troubles sensoriels

Descriptif	• Mettre en place des actions d'information sur les aides techniques disponibles et/ou d'ateliers de stimulation des sens visuels, auditifs, olfactifs, gustatifs
Public ciblé	• Personnes âgées
Porteur	• Attributaire délégation de gestion
Moyens/ modalités	• Convention
Montant financier attribué	• Enveloppe déléguée
Calendrier	• 2017

Axe 6 : le développement d'autres actions collectives de prévention

Orientation 2 – prévention multidimensionnelle

Action 1 : Promouvoir le bien vieillir

Descriptif	• Sensibiliser les participants aux comportements favorables à un vieillissement réussi : moral et santé, alimentation équilibrée...
Public ciblé	• Personnes âgées
Porteur	• Attributaire délégation de gestion
Moyens/ modalités	• Convention
Montant financier attribué	• Enveloppe déléguée
Calendrier	• 2017

Action 2 : Prévenir et accompagner les troubles de la mémoire

Descriptif	• Actions proposant d'initier les participants aux mécanismes entrant dans le processus mnésique et permettre de faire un point sur la mémoire
Public ciblé	• Personnes âgées
Porteur	• Attributaire délégation de gestion
Moyens/ modalités	• Convention
Montant financier attribué	• Enveloppe déléguée
Calendrier	2017

Action 3 : Faciliter l'accès à l'activité physique

Descriptif	• Mettre en place des actions favorisant l'accès à des activités physiques
Public ciblé	• Personnes âgées
Porteur	• Attributaire délégation de gestion
Moyens/ modalités	• Convention
Montant financier attribué	• Enveloppe déléguée
Calendrier	• 2017

Axe 6 : le développement d'autres actions collectives de prévention

Orientation 3 – lutte contre l'isolement

Action : Former les bénévoles participants à la lutte contre l'isolement

Descriptif	<ul style="list-style-type: none">• Former les bénévoles sur les thématiques suivantes : démarche Monalisa et coopération inter partenariale face à un enjeu de société, place des personnes âgées dans la société, motivations et rôles du bénévole, apports théoriques sur le vieillissement
Public ciblé	<ul style="list-style-type: none">• Equipes citoyennes
Porteur	<ul style="list-style-type: none">• Département (DPAPH)
Moyens/ modalités	<ul style="list-style-type: none">• Audition des porteurs potentiels : centres sociaux, Monalisa, France bénévolat, petits frères des pauvres, unis cité
Montant financier attribué	<ul style="list-style-type: none">• 10 000 € (3 000 € * 3 équipes citoyennes)
Calendrier	<ul style="list-style-type: none">• 2017

Orientation 4 – prévention du risque de perte d'autonomie liée à la maltraitance

Action : former les professionnels des instances de concertation de type RESAD

Descriptif	<ul style="list-style-type: none">• Les situations de maltraitance peuvent aggraver et/ou accélérer la perte d'autonomie de la part de personnes vulnérables• Former les professionnels des instances de concertation de type RESAD pour repérer, alerter, évaluer, partager et agir/protéger
Public ciblé	<ul style="list-style-type: none">• Professionnels des instances de type RESAD
Porteur	<ul style="list-style-type: none">• Département (DPAPH-MDPH-DPAS)
Moyens/ modalités	<ul style="list-style-type: none">• Rédaction d'un cahier des charges (recrutement d'un formateur fil rouge et de formateurs experts)
Montant financier attribué	<ul style="list-style-type: none">• 6 500 €/an (3 sessions de 2 jours pour une dizaine de personnes formées à chaque session)
Calendrier	<ul style="list-style-type: none">• 2017-2018

Axe 6 : le développement d'autres actions collectives de prévention

Orientation 5 – habitat/logement

Action 1: Aménagement du logement

Descriptif	<ul style="list-style-type: none">• Mettre en place des actions permettant de sensibiliser aux actions d'aménagement du logement à la perte d'autonomie et de proposer des solutions simples et faciles à mettre en place pour éviter les chutes
Public ciblé	<ul style="list-style-type: none">• Personnes âgées à domicile
Acteurs	<ul style="list-style-type: none">• Attributaire délégation de gestion
Moyens/ modalités	<ul style="list-style-type: none">• Convention
Montant financier attribué	<ul style="list-style-type: none">• Enveloppe déléguée
Calendrier	<ul style="list-style-type: none">• 2017

Axe 6 : le développement d'autres actions collectives de prévention

Orientation 6 – Publics prioritaires

Action 1 : Développer les parcours attentionnés en foyers de travailleurs migrants et dans les résidences sociales

Descriptif	<ul style="list-style-type: none">• Proposer une approche de prévention, de détection, et d'accompagnement tant sur l'accès aux droits que sur l'accès aux soins
Public ciblé	<ul style="list-style-type: none">• Personnes âgées résidant en foyers de travailleurs migrants et résidences sociales
Acteurs	<ul style="list-style-type: none">• Acteurs du Plan proximité autonomie de l'avancée en âge (2P3A + PRIF) mis en place avec les gestionnaires Adoma, Coallia et Adef
Moyens/modalités	<ul style="list-style-type: none">• Convention délégation de gestion
Montant financier attribué	<ul style="list-style-type: none">• Enveloppe déléguée
Calendrier	<ul style="list-style-type: none">• 2017

Action 2 : Proposer des actions collectives de prévention dans les foyers de travailleurs migrants dans la perspective du déploiement de l'aide à domicile mutualisée

Descriptif	<ul style="list-style-type: none">• Mettre en place des actions pour inciter les résidents des FTM à développer une vie sociale et à rompre les situations d'isolement
Public ciblé	<ul style="list-style-type: none">• Personnes âgées résidant en foyers de travailleurs migrants
Acteurs	<ul style="list-style-type: none">• Département (DPAPH), CNAV
Moyens/modalités	<ul style="list-style-type: none">• Organiser une réunion CNAV/Département pour identifier les structures
Montant financier attribué	<ul style="list-style-type: none">• 30 000 € (6 ateliers * 5 000 €)
Calendrier	<ul style="list-style-type: none">• 2017

Action 3 : Jeunes retraités

Descriptif	<ul style="list-style-type: none">• Préparer le passage de la vie active à la retraite• Proposer des informations sur les démarches administratives et juridiques, la santé, l'habitat, les activités ou associations pouvant intéresser la personne âgée...
Public ciblé	<ul style="list-style-type: none">• Personnes âgées depuis 6 mois à 1 an
Porteur	<ul style="list-style-type: none">• Attributaire délégation de gestion
Moyens/modalités	<ul style="list-style-type: none">• Convention
Montant financier attribué	<ul style="list-style-type: none">• Enveloppe déléguée
Calendrier	<ul style="list-style-type: none">• 2017